

EMPLOI - ERRATUM

Préposées ou préposés aux élèves handicapés

Catégorie d'emploi :	Soutien paratechnique		
Statut :	Postes cycliques		
Supérieur immédiat :	La direction de l'établissement		
Rémunération :	Selon la convention collective du personnel de soutien		
	1er échelon : 23,85 \$		
	5e échelon : 25,44 \$		
Entrée en fonction :	Le 27 août 2024		
Exigence :	SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE		
	Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance à la		
	personne en établissement de santé ou un diplôme de 5e année du		
	secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études		
	dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une		
	(1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une		
	discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des		
	aptitudes sur le plan des relations humaines.		

Nature du poste:

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à aider l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Elle assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

Attributions caractéristiques :

La personne salariée de cette classe d'emploi aide l'élève dans ses déplacements; elle guide son fauteuil roulant, elle l'aide en le changeant de posture et, selon les besoins, à le transférer de fauteuil. Pour son mieux-être, elle l'aide à boire et à manger lors des collations et des repas et, au besoin, elle réchauffe les aliments; elle l'aide à s'habiller et à se déshabiller. Elle voit à son hygiène; elle l'aide à se laver, elle l'aide aux cabinets d'aisance; au besoin, elle le change de couche et le lave. Elle voit à sa sécurité à partir du débarquement et jusqu'à l'embarquement à bord des véhicules de transport.

Elle soutient le personnel enseignant en l'aidant à communiquer des notions de base concernant la propreté, la façon de s'habiller, de boire et de manger. Elle aide l'élève à utiliser ou manipule pour lui le matériel et les objets nécessaires à la préparation et au déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes. Elle peut être appelée à accompagner l'élève lors de sessions de physiothérapie, d'ergothérapie ou de détente corporelle et musculaire.

Elle note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'élève et peut être appelée à en informer le personnel enseignant, les parents et les autres intervenantes et intervenants désignés et à donner son avis sur les mesures précisées au plan d'intervention qui la concernent.

Elle surveille les élèves lors de la récréation, de la période de dîner, de la sieste, des temps de loisirs et les accompagne à la piscine. Elle les aide à comprendre et à respecter les consignes de l'école.

Au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents; elle procure les premiers soins. Elle prend les moyens nécessaires pouvant favoriser le retour au calme des élèves lors de crise en s'assurant de sa propre sécurité et celle des autres.

Elle lave et, au besoin, désinfecte certains vêtements, la vaisselle, les tables, les orthèses et le matériel servant aux activités des élèves.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Numéro d'affichage	École, Lieu	Statut	Heures par semaine
ARH2425-088	École de l'Anse, Sainte-Anne-des-Monts	Régulier moins de 20 heures	10 heures = 28,5714 %
ARH2425-089	École Gabriel-Le Coursois, Sainte-Anne-des-Monts	Régulier moins de 20 heures	6,25 heures = 17,8571 %
ARH2425-090	CEPouliot, Gaspé	Régulier moins de 20 heures	5 heures = 14,2857 %

Soumettre une candidature :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de relevés de notes et diplômes, ainsi que d'une lettre de présentation, par courriel à l'adresse qui suit, au plus tard le 4 août 2024 : cvsoutien@csscc.gouv.qc.ca

Vous devez également consulter la liste des <u>documents obligatoires à transmettre</u> pour que nous puissions considérer votre candidature.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs souscrit à un programme volontaire d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragées à soumettre leur candidature. Si vous êtes une personne handicapée, vous pouvez recevoir, sur demande, de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Tout nouvel employé au Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.